

On peut alors traduire comme suit¹:

'La troisième année (16 p. C.) de la période *t'ien-fong* du règne qui prend son point de départ à la première fondation de la dynastie, le treizième jour du deuxième mois, *Lai Tseu-hcou*, voulant faire un tumulus (sur la tombe) de *Tche Fen-siang*, a chargé *Tch'ou Tseu-che* et d'autres d'employer plus de cent hommes (à ce travail). Que, plus tard, parmi nos descendants, personne ne détruise (ce tumulus).'

Une autre explication suppose la lecture 爲, au lieu de 象, pour le quatrième caractère de la colonne iv, et la lecture 備 ou 貸, au lieu de 儲, pour le deuxième caractère de la colonne v. On dira alors qu'il s'agit ici du don que le marquis de *Lai* fait de son territoire à ses enfants; on traduira donc:

La troisième année (16 p. C.) de la période *t'ien-fong* du règne qui prend son point de départ à la première fondation de la dynastie, le treizième jour du deuxième mois, le marquis de *Lai*², en faveur de ses enfants, fait l'acte de leur conférer son apanage pour fournir à ses fils de quoi manger et subvenir à leurs autres besoins; ils sont au nombre de plus de cent³; que, plus tard, ses descendants ne laissent point dépérir (cet apanage).'

D'autres interprétations sont encore possibles.

Quelles que soient les divergences d'opinion sur le véritable sens de cette inscription, ce qui reste certain c'est qu'elle exprime la date en faisant précéder du terme *che-kien-kouo* le nom de la période d'années. Comme l'inscription de la cloche pour frapper les heures, et comme celle de la règle de cuivre, elle confirme donc l'usage dont la fiche exhumée par M. Stein présente un autre exemple; d'ailleurs cette fiche n'est pas seule de son espèce; nous rencontrons ailleurs (N^{os} 482 et 307) la date de la première année *che-kien-kouo t'ien-fong* (14-15 p. C.), et celle (N^{os} 368 et 369) de la quatrième année *che-kien-kouo t'ien-fong* (17 p. C.).

Passons à l'examen du premier registre de la fiche que nous étudions en ce moment et considérons d'abord les mots 敦德步廣尉曲.

Touen-tö 敦德 est le nom que l'usurpateur *Wang Mang* avait donné à la commanderie de *Touen-houang* 敦煌 (*Ts'ien Han chou*, chap. xxviii, b, p. 2 v^o). Nous avons eu d'ailleurs l'occasion de constater (N^o 449) que, peu avant l'accession au trône de *Wang Mang* et pendant les premières années de son règne (N^o 367), le nom de *Touen-houang* avait dû être changé contre celui de *Wen-tö*.

Pou-kouang 步廣 est le nom d'une forteresse qui est mentionnée dans le *Ts'ien Han chou* (chap. xxviii, b, p. 2 v^o, ligne 2); au-dessous du nom de *Touen-houang*, l'historien a inscrit en effet la mention suivante: 'Le *tou-wei* (commandant militaire) de la section centrale a sa résidence officielle dans la forteresse de *Pou-kouang* 中部都尉治步廣候官'; il est vrai que, dans ce texte, l'édition en caractères mobiles de *Chang-hai* donne la leçon 部廣; mais c'est une faute et on doit lire 步廣 comme le prouve une citation de ce passage faite dans le *Heou Han chou pou tchou* 後漢書補注 composé vers 1754 par *Houei Tong* 惠棟 (chap. xxiii, p. 64 v^o de l'édition publiée en 1894 par le *Kouang ya chou kiu*). Ainsi, le *Pou-kouang* dont il est question dans notre fiche est bien identique au *Pou-kouang* qui est mentionné dans le *Ts'ien Han chou* comme étant la résidence du *tou-wei* de la section centrale de la commanderie de *Touen-houang*. D'après ce texte du *Ts'ien Han chou*, *Pou-kouang* était ce qu'on appelait un *heou-kouan* 候官; ce terme désigne une circonscription administrative

¹ Cette lecture et cette interprétation sont celles qui résultent des remarques de *Kiu Tchong-jong* 瞿中溶 (cité dans le *Kin che siu pien*, chap. i, pp. 1 v^o-2 r^o); elles sont approuvées par le *Pou houan yu fang pei lou*, chap. i, p. 3 v^o, et paraissent donc avoir rallié la plupart des épigraphistes chinois. La seule objection qu'on puisse leur adresser, c'est qu'elles esquivent bien aisément toutes les difficultés en voyant des noms propres dans tous les endroits où le texte est obscur.

² *Wang Mang* avait ordonné que tous les marquis 侯

prissent le titre de vicomtes 子; l'auteur du *Kin che siu pien* (ch. i, p. 2 v^o) en conclut que l'expression 萊子侯 pourrait désigner à l'époque de *Wang Mang* le seigneur de *Lai* qui aurait pris le titre de vicomte 子 tout en conservant son ancien titre de marquis 侯. Il convient d'ailleurs de rappeler que la lecture 萊 n'est pas d'une certitude absolue.

³ Les mots 百餘人 me paraissent difficiles à expliquer dans ce système d'interprétation.